|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **22ème réunion, Genève, 9-12 mai 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  | |  |
|  | | **Révision 1 au  Document** **TDAG17-22/****16-F** |
|  | | **5 mai 2017** |
|  | | **Original:** **anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications | | |
| ETAT D'AVANCEMENT DE LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE 2017 | | |
|  | | |
| **Résumé:**  Le présent rapport est destiné à informer le GCDT de l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17).  **Suite à donner:**  Le GCDT est invité à **prendre note** des mesures prises en vue de la CMDT-17 et à entériner la recommandation figurant dans la conclusion.  **Références:**  [*Numéro 141 de la Constitution de l'UIT*](http://www.itu.int/pub/S-CONF-PLEN-2015)*,* [*Numéros 42 et 213 de la Convention de l'UIT, Chapitre 1 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union*](http://www.itu.int/pub/S-CONF-PLEN-2015),[*Résolutions 72, 77 et 111 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires*](http://www.itu.int/pub/S-CONF-PLEN-2015) *et* [*Résolution 31 (Rév.Hyderabad, 2010) de la CMDT*](https://www.itu.int/en/ITU-D/TIES_Protected/WTDC14/WTDC14-FinalReport-F.pdf) | | |

# 1 Contexte

1.1 Le numéro 141 de la Constitution de l'UIT dispose qu'il se tient entre deux Conférences de plénipotentiaires une Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT).

1.2 Conformément à la Résolution 77 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, il a été décidé de tenir la CMDT en novembre-décembre 2017.

1.3 La Résolution 72 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires souligne l'importance de la coordination des plans stratégique, financier et opérationnel pour mesurer les progrès enregistrés en ce qui concerne la réalisation des objectifs et des buts de l'UIT.

1.4 Dans sa Résolution 31 (Rév. Hyderabad, 2010), la CMDT exprime la ferme conviction que la coordination des travaux préparatoires du Secteur du développement des télécommunications (UIT-D) au niveau régional pour les six régions constitue un grand avantage pour les Etats Membres.

# 2 Lieu, durée, date, thème et projet d'ordre du jour de la CMDT-17

2.1 À sa session de 2016, le Conseil de l'UIT a pris note avec satisfaction de l'invitation officielle du Gouvernement de l'Argentine qui est désireuse d'accueillir la CMDT-17 à Buenos Aires du 9 au 20 octobre 2017 et a approuvé le lieu précis et les dates exactes de cette Conférence.

2.2 Conformément au numéro 213 de la Convention de l'UIT, le Conseil également a adopté le projet d'ordre du jour de la CMDT-17, tel qu'il figure dans le Document C16/56(Rév.1). Le Conseil a souscrit au thème proposé pour la CMDT-17 "les TIC au service des objectifs de développement durable" (ICT➃SDGs) et fait remarquer que ce thème témoignera au monde extérieur du fait que l'UIT se conforme au Programme de développement durable à l'horizon 2030, arrêté par les chefs d'Etat et de gouvernement lors de l'Assemblée générale des Nations Unies.

2.3 En vertu de la [Lettre circulaire No. 16/23](https://www.itu.int/md/S16-SG-CIR-0023/en) du 26 mai 2016, les Etats Membres de l'UIT ont été invités à confirmer, par écrit, au plus tard le 27 juin 2016, leur accord en ce qui concerne les dates exactes et le lieu précis, ainsi que le projet d'ordre du jour de la CMDT-17.

2.4 En vertu de la [Lettre circulaire No. 16/29](https://www.itu.int/md/S16-SG-CIR-0029/en) du 30 juin 2016, les Etats Membres de l'UIT ont été informés que la consultation menée conformément aux indications données dans cette lettre avait reçu l'accord de la majorité requise des Etats Membres de l'UIT, conformément aux numéros 42 et 213 de la Convention de l'UIT.

2.5 En vertu de la [Lettre circulaire No.16/37-SG/BDT](https://www.itu.int/md/S16-SG-CIR-0037/en), du 6 juillet 2016, les Etats Membres de l'UIT ont été invités à envoyer leurs délégations à la CMDT-17 et ont été informés que cette invitation était également envoyée aux Membres du Secteur UIT-D, aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT ainsi qu'à toutes les organisations, institutions et entités concernées.

2.6 En janvier 2017, le Gouvernement de l'Argentine a informé l'UIT que la CMDT-17 se tiendrai à l'Hôtel Hilton de Buenos Aires.

2.7 Les négociations entre la République argentine et l'UIT concernant la tenue, l'organisation et le financement de la CMTD-17 ont été couronnées de succès et l'Accord de pays hôte a été signé le 20 avril 2017.

# 3 Réunions préparatoires régionales

3.1 Conformément à la Résolution 31 (Rév. Hyderabad, 2010) de la CMDT, le Bureau de développement des télécommunications (BDT) a organisé une Réunion préparatoire régionale (RPM) par région.

3.2 Les six RPM avaient toutes pour objectif d'identifier les priorités, au niveau régional, du développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

3.3 Les participants à toutes les RPM ont examiné de manière approfondie les résultats de la mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï depuis 2014 et ont axé leurs débats sur les questions, les thèmes et les sujets prioritaires ainsi que sur les initiatives régionales à inclure dans le Plan d'action de Buenos Aires (PABA).

3.4 Sur la base des travaux préparatoires entrepris par le BDT et le GCDT dès 2015 et 2016, les principaux documents suivants ont été soumis aux 6 RPM à titre de contribution:

• Avant-projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020‑2023.

• Avant-projet de Plan d'action de l'UIT-D.

• Avant-projet de Déclaration de la CMDT-17.

• Règlement intérieur de l'UIT-D (Résolution 1 de la CMDT).

• Rapport sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT.

3.5 La **Réunion préparatoire régionale pour la Communauté des Etats indépendants (RPM‑CEI)** a été organisée par le BDT, en collaboration avec le Comité d'État des technologies de l'information et des communications de la République kirghize, à Bichkek (République kirghize) du 9 au 11 novembre 2016, à l'invitation du Gouvernement de la République kirghize.

3.6 Un des principaux résultats de la RPM-CEI a été l'accord donné aux 5 projets d'initiative régionale ci-après:

• Développement de la cybersanté afin de permettre à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

• Utilisation des télécommunications/TIC afin d'assurer une éducation inclusive, équitable, sûre et de qualité, notamment en améliorant les connaissances des femmes dans le domaine des TIC et du cybergouvernement.

• Développement et réglementation de l'infrastructure de l'infocommunication pour rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs et résilients.

• Suivi de l'état écologique, ainsi que de la présence et de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

• Promouvoir des solutions novatrices et des partenariats dans le domaine de la mise en oeuvre des technologies de l'Internet des objets et de leur interaction dans les réseaux de télécommunication, y compris les réseaux 4G, les réseaux IMT-2020 et les réseaux de prochaine génération, en faveur du développement durable.

3.7 La **Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique (RPM-AFR)** a été organisée par le BDT, en collaboration avec le Ministère de la jeunesse et des TIC, à Kigali, République du Rwanda du 6 au 8 décembre 2016, à l'invitation du Gouvernement de la République du Rwanda.

3.8 La RPM-AFR a formulé plusieurs propositions visant à mettre à jour les initiatives régionales existantes, afin qu'elles tiennent compte des technologies émergentes et des nouvelles tendances. Les propositions étaient axées sur les domaines et priorités ci‑après:

• Renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

• Renforcement et harmonisation des cadres politiques et réglementaires.

• Infrastructure large bande et interconnectivité intelligentes et durables pour un accès équitable pour tous en Afrique.

• Gestion du spectre et passage à la radiodiffusion numérique.

• Renforcement de la sécurité de l'infrastructure des TIC et instauration de la confiance dans l'utilisation des télécommunications/applications des TIC.

• Fourniture d'un appui à des pôles d'innovation centrés sur les TIC en Afrique.

• Appui politique, réglementaire et technique et programmes de formation spécialisés aux fins du renforcement des capacités pour certaines initiatives phares relatives au projet Smart Africa.

3.9 **La Réunion préparatoire régionale pour les Etats arabes (RPM-ARB)** a été organisée par le BDT, en collaboration avec le Ministère des technologies de l'information et de la communication et la National Telecommunications Corporation of Sudan, à Khartoum, Soudan du 30 janvier au 1er février 2017, à l'invitation du Gouvernement de la République du Soudan.

3.10 Un des principaux résultats de la RPM-ARB a été l'accord donné aux 5 projets d'initiative régionale ci-après:

• Environnement, changements climatiques et télécommunications d'urgence.

• Confiance et sécurité dans l'utilisation des TIC.

• Inclusion financière numérique.

• Internet des objets, villes intelligentes et mégadonnées.

• Innovation et esprit d'entreprise.

3.11 La **Réunion préparatoire régionale pour les Amériques (RPM-AMS)** a été organisée par le BDT, en collaboration avec la Commission nationale des télécommunications (CONATEL) du Paraguay, à Asunción, Paraguay, du 22 au 24 février 2017, à l'invitation du Gouvernement de la République du Paraguay.

3.12 Un des principaux résultats de la RPM-AMS a été l'accord donné aux 5 projets d'initiative régionale ci-après:

• Communications pour la réduction et la gestion des risques de catastrophe.

• Gestion du spectre et passage à la radiodiffusion numérique.

• Déploiement de l'infrastructure large bande, en particulier en milieu rural et dans les zones les moins développées, et renforcement de l'accès large bande à des services et à des applications.

• Question de l'accessibilité, y compris économique, pour une région Amériques inclusive et durable.

• Développement de l'économie numérique, des villes et des communautés intelligentes, ainsi que de l'Internet des objets, et promotion de l'innovation.

3.13 La Réunion préparatoire régionale pour l'Asie-Pacifique (RPM-ASP) a été organisée par le BDT, en collaboration avec le ministère des technologies de l'information et de la communication, à Bali, Indonésie, du 21 au 23 mars 2017, à l'invitation du Gouvernement de la République d'Indonésie.

3.14 Un des principaux résultats de la RPM-ASP a été l'accord donné aux 5 projets d'initiative régionale ci-après:

• Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits Etats insulaires en développement, y compris des pays insulaires du Pacifique, et des pays en développement sans littoral.

• Tirer parti des TIC pour favoriser l'économie numérique et une société numérique inclusive.

• Promouvoir le développement des infrastructures pour améliorer la connectivité numérique.

• Créer des environnements politiques et réglementaires propices.

• Contribuer à la mise en place d'un environnement des TIC fiable et solide.

3.15 La **Réunion préparatoire régionale pour l'Europe (RPM-EUR)** sera organisée par le BDT à Vilnius, Lituanie, les 27 et 28 avril 2017, à l'invitation de l'Autorité de régulation des communications de la République de Lituanie.

3.16 L'un des principaux résultats de la RPM-EUR a été l'approbation des cinq projets d'initiative régionale ci-après:

• Infrastructure large bande, radiodiffusion et gestion du spectre.

• Approche axée sur l'utilisateur en vue d'élaborer des services pour les administrations nationales.

• Accessibilité, y compris financière, et renforcement des capacités pour tous dans l'optique de l'inclusion numérique et du développement socio-économique durable.

• Renforcer la confiance dans l'utilisation des TIC.

• Ecosystèmes de l'innovation centrés sur les TIC.

3.17 Toutes les RPM ont reconnu que les initiatives régionales de l'UIT‑D constituent un mécanisme efficace pour favoriser la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris la réalisation des Objectifs de développement durable.

3.18 Les participants sont parvenus à établir un ensemble de propositions sur les questions prioritaires pour leurs régions respectives, qui serviront de base pour l'élaboration des contributions à l'intention de la CMDT‑17, laquelle examinera les activités que devra mener l'UIT‑D au cours des quatre prochaines années (2018-2021).

3.19 Une Réunion de coordination des Réunions préparatoires régionales se tiendra à Genève le 8 mai 2017 afin de faire la synthèse des résultats des RPM dans un seul et même rapport. Ce rapport de synthèse sera soumis à la réunion du GCDT qui se tiendra du 9 au 12 mai 2017.

3.20 Tous les documents relatifs à chaque RPM et chaque RDF, y compris les invitations, les ordres du jour des réunions, les contributions reçues et les rapports de réunion sont disponibles sur le site web de chaque manifestation à l'adresse [http://www.itu.int/en/itu‑d/conferences/wtdc/wtdc17/pages/rpm.aspx](http://www.itu.int/en/itud/conferences/wtdc/wtdc17/pages/rpm.aspx).

3.21 Le projet de structure de la CMDT-17 a également été examiné lors des RPM et une version mise à jour sur la base de ces discussions a été publiée dans le Document TDAG17-22/12.

# 4 Déclarations de politique générale présentées au Segment de haut niveau

Le Segment de haut niveau, à la CMDT, offre une tribune privilégiée aux représentants de haut rang des Etats Membres dans le cadre de laquelle ils peuvent exprimer leurs vues sur les nouvelles tendances du secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication et sur les questions d'importance stratégique pour le développement de ce secteur. Il est suggéré que **les déclarations de politique générale à la CMDT-17 soient limitées aux ministres, aux vices ministres, aux ministres adjoints ou aux secrétaires de cabinet et que le temps de parole soit limité à trois minutes au maximum, étant entendu que les déclarations seront postées dans leur intégralité sur le site web de la conférence**.

# 5 Manifestations parallèles

Des manifestations parallèles seront organisées en lien avec le thème de la CMDT-17 "les TIC au service des Objectifs de développement durable" (ICT➃SDGs). D'autres précisions sur ces manifestations seront données d'ici à la tenue de la Conférence.

# 6 Célébrations du 25ème anniversaire de l'UIT–D

A sa réunion de mars 2016, le GCDT a rappelé que l'année 2017 est particulièrement importante pour l'UIT car le Secteur du développement des télécommunications fêtera son 25ème anniversaire. Créé par la Conférence de plénipotentiaires additionnelle tenue en 2012 à Genève, l'UIT-D a été, au cours des 25 dernières années, le fer de lance de la croissance rapide et du développement des réseaux et services de télécommunication/TIC. Plusieurs activités sont prévues pour célébrer cet anniversaire, comme indiqué dans le Document TDAG-17-22/19.

# 7 Possibilités de parrainage

Le BDT propose à ses membres un certain nombre d'offres de parrainage à l'occasion du 25ème anniversaire du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT ainsi que pour les manifestations parallèles en lien avec la CMDT-17. Chaque offre de parrainage procure de nombreux avantages et constitue une occasion exceptionnelle d'accroître la visibilité des sponsors**.** **Toutes les ressources mobilisées seront utilisées pour les activités liées aux offres de parrainage et pour mettre en oeuvre les projets et les initiatives, en particulier les Initiatives régionales qui seront adoptées par la CMDT-17. Des précisions sur les avantages que procurent les offres de parrainage sont données à l'adresse****:**[*www.itu.int/go/en/itudsponsorships*](http://www.itu.int/go/en/itudsponsorships)

# 8 Conclusion

Les travaux se poursuivent au sein du secrétariat pour que le processus de préparation soit efficace et efficient et garantisse ainsi le succès de la Conférence. Le GCDT est invité à prendre note des travaux préparatoires en vue de la CMDT-17 et à souscrire à la recommandation suivante: **les déclarations de politique générale à la CMDT-17 devraient être limitées aux ministres, aux vices ministres, aux ministres adjoints ou aux secrétaires de cabinet et le temps de parole devrait être limité à trois minutes au maximum, étant entendu que les déclarations seront postées dans leur intégralité sur le site web de la conférence.**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_